

Le Châtelaud



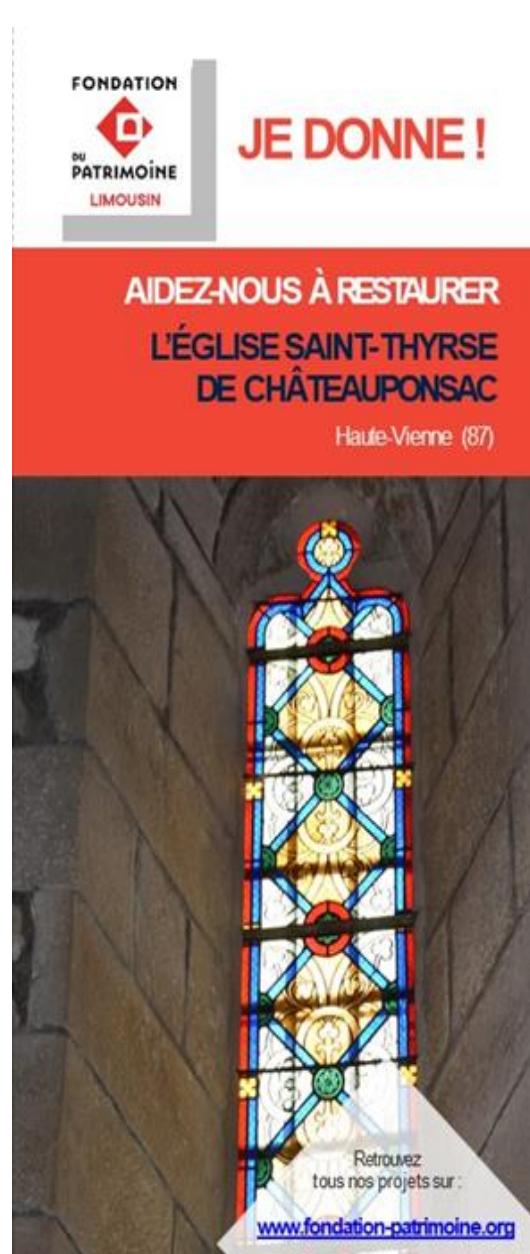
Le Mot du maire

Chères Châtelaudes, Chers Châtelauds, Chers ami(e)s,



J'espère que cette fin d'année s'est bien passée et que vous commencez 2024 avec joie et bonheur.

Je profite du changement d'année pour vous présenter un petit bilan de l'année 2023.



Comme vous avez pu le constater, l'année a été rythmée par des grands travaux qui pour certains ne sont pas encore terminés.

Commençons par la salle des fêtes. La municipalité a souhaité rendre ce bâtiment moins énergivore en changeant le mode de chauffage et en faisant installer un bardage d'isolation par l'extérieur. En parallèle, elle a été recouverte d'une charpente porteuse de panneaux photovoltaïques qui sont en service. De plus, une cuve de récupération des eaux de pluie a été installée afin d'utiliser cette ressource pour les plantations et les espaces verts de la commune. Et enfin, l'aménagement extérieur de la salle des fêtes a permis de mettre tous les accès aux normes d'accessibilité.

La restauration intérieure de l'église touche à sa fin, elle a pu rouvrir ponctuellement pour la fête de Noël.

Le chantier sur le réseau d'assainissement collectif va se poursuivre ainsi que l'installation de la fibre et l'enfouissement des réseaux électriques dans les villages.

En 2023, nous avons également dû faire face à la fermeture du Centre de soins infirmiers de la Croix Rouge sur la commune. Afin de maintenir ce service indispensable à tous, la commune a repris cette activité ainsi que le personnel dans les locaux de la Maison de santé.

Les demandes grandissantes au sein de France Services, nous ont amenés à élargir les horaires d'ouverture au public afin de répondre au mieux aux attentes de la population.

Je souhaite également vous faire part des projets à venir.

Les études se poursuivent concernant la création d'un centre culturel à Châteauponsac, le travail est réalisé en commun avec la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux.

La construction d'une piscine couverte ainsi qu'un boulodrome couvert sont également en cours d'étude.

L'aménagement de la place du 19 mars 1962 devrait commencer cette année.

Comme, je vous l'avais annoncé lors du précédent bulletin, le recensement obligatoire de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Il

s'agit d'un devoir civique simple et utile à tous, ayant un impact important pour le budget des communes et permettant l'ajustement des actions publiques aux besoins de la population.

Pour conclure ce premier éditorial de 2024, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et belle année 2024.

Pour vous transmettre mes vœux de vive voix, je vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 26 janvier à la salle des fêtes à 19h00.

Heureuse année 2024, bonne santé pour vous et vos proches.

Gérard RUMEAU, Maire

INFOS PRATIQUES

Mairie

1, place de la République 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.55 📠 05.55.76.59.57

@ contact@chateauponsac.fr

🌐 www.chateauponsac.fr

Le matin Lundi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 – 17h30

Mardi, jeudi : 15h30 – 17h30

Services techniques 05.55.76.50.20

Gymnase 05.55.76.59.52

Salle des fêtes 05.55.76.52.14

Salle culturelle 05.55.76.27.26

France Services

3, place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66

@ chateauponsac@france-services.gouv.fr

Le matin - Lundi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi - Lundi au vendredi : 14h – 17h

Résidence l'Age d'Or EHPAD UPAD

22, av du 8 mai 1945 05.55.76.53.23

Communauté de Communes Gartempe St Pardoux

16, av de Lorraine 05.55.60.93.10

Bibliothèque Intercommunale

10, rue Jules Ferry 05.55.76.68.73

Mardi & Jeudi : 10h – 12h30

Mercredi & Samedi : 10h – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 10h – 12h30 / 16h – 18h

La Poste

3, av du 8 mai 1945 05.44.25.56.56

Lundi au Vendredi : 10h – 12h30

Samedi : 10h – 12h

Crédit Agricole

8, rue Jeanne d'Arc 05.87.59.05.35

(les après-midi du mardi au vendredi & le mercredi matin sur rendez-vous)

Musée René Beaubérot

Rue de la Porte Fortifiée 05.87.59.51.18

Maison du Département

3 bis, place Ducoux 05.55.76.30.53

(Assistante sociale, puéricultrice sur rdv et référente autonomie le vendredi de 9h à 12h sur rdv)

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas

3, place Ducoux 05.55.76.63.99

ADPAD Limoges 05.55.10.01.31
Bellac 05.55.68.75.92

Conseillère agricole
Magnac Laval 05.55.60.92.40

SAUR 05.87.23.10.01

Office de Tourisme 05.55.68.12.79

Trésor Public Bessines sur Gartempe
(Fermé au public les après-midis) 05.55.76.00.78

Rendez-vous du Maire et des Adjointes :

M. Le Maire : uniquement sur rendez-vous

M. Germanaud	Lundi	11h à 12h
	Vendredi	10h à 11h
Mme Rouault	sur rdv	05.55.76.31.55
M. Martin	sur rdv	06.87.21.54.70
Mme Guillemot	sur rdv	06.13.88.83.07
-Bandollier		
M. Baraud	sur rdv	06.11.31.15.51

Santé

Dr Debacque 05.55.76.55.44
Drs Perrin 05.55.76.50.47

Cabinet infirmiers, Centre Santé commune de Châteauponsac (ex Croix Rouge) 05.55.76.31.91

Lejeune, Brachet, Desse, 05.55.68.70.82
Menager-Desproges, Viard

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.76.59.24

Laplagne-Pellegrini, Chanteraud, 06.85.66.48.72
Merilhou

Dentiste Constance Brunet 05.55.76.15.95

Ostéopathe Maëlle Coisne-Davrou 06.25.93.49.33

Ostéopathe Fabienne Lassalle 06.50.68.66.82

Pédicure podologue Nelly Debras-Vignane
sur rdv mardi et jeudi 05.55.60.89.72

Psychologue scolaire 05.55.76.62.71

SSIAD Châteauponsac
(Aides-soignantes Croix Rouge) 05.55.58.10.87

Taxi/Ambulances/pompes funèbres
Chabroulet 05.55.76.50.95

Vétérinaire 05.55.68.30.87



Prochaine parution du bulletin municipal : début Mars 2024

Merci de nous communiquer texte et photo
avant le 15 Février 📧 communication@chateauponsac.fr

« Le Châtelaud » ; bulletin d'information bimestriel de Châteauponsac
Directeur de la publication : Gérard RUMEAU Comité de rédaction
Imprimerie de la Basse Marche, Le Dorat : 05.55.60.73.05
Dépôt légal à parution

Etat Civil

Naissance :

Liya RIBIERE née le 24 Novembre 2023 à Limoges

Tous nos vœux de prospérité à l'enfant, nos félicitations aux heureux parents



Décès :

Louis BOURRET, 94 ans, décédé le 27 Octobre 2023 à Châteauponsac

Micheline DUCAMP, 93 ans, veuve Claude FRANCOIS, décédée le 21 Novembre 2023 à Châteauponsac

Michel DENIS, 56 ans, décédé le 05 Décembre 2023 au Dorat

Norbert GOJJAT, 92 ans, décédé le 17 Décembre 2023 à Verneuil Sur Vienne

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.



Remerciement :

Les obsèques de notre mère Micheline François ont eu lieu le 27 novembre 2023 dans la stricte intimité familiale. Nous tenons à remercier le docteur Frédéric de ses bons soins pendant de nombreuses années, le cabinet des infirmières et infirmiers de Roussac, le personnel de l'association de coordination d'aide à domicile et de portage des repas, ainsi que tout le personnel de L'Age d'Or, où elle a passé ses deux dernières années bien entourées.

Actualités Municipales

Problème sur le réseau téléphonique

Vous êtes nombreux à nous signaler les dégâts que vous constatez sur le réseau téléphonique avant d'appeler la mairie pensez à vous munir des renseignements suivants sans cela nous ne pouvons rien faire :

- La matière du poteau (bois, résine...)
- La couleur de l'étiquette et le numéro inscrit sur le poteau
- Faire une photo à envoyer par mail à contact@chateauponsac.fr sans la photo nous ne pouvons pas valider le sinistre sur le site
- Le descriptif du sinistre

Arrêté sur les nuisances sonores

M. le maire a pris un arrêté n°2023-92 du 24 Octobre 2023 qui vise à réduire les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers sont interdits en dehors des périodes suivantes :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les infractions seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Sécurité routière : une affaire de tous

De nuit, sans équipement rétroréfléchissant, **cyclistes, piétons et utilisateurs de trottinettes** ne sont visibles qu'à **35 mètres** dans les phares d'un véhicule. Avec un **gilet rétroréfléchissant**, ils deviennent **visibles à 63 mètres** et ça peut tout changer pour la sécurité. **Soyez prudents.**

Les permanences à France Services



UFC que choisir

L'**UFC-Que Choisir** est au service des consommateurs pour les **informer**, les **conseiller** et les **défendre**. Permanence le **2^{ème} vendredi** de chaque mois de **10h à 12h**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac. **Prendre rendez-vous au** ☎ 05 55 33 37 32 / contact@hautevienne.ufcquechoisir.fr.



Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

Vous informe sur vos droits, vous aide et vous oriente dans vos démarches juridiques. Permanence le **1^{er} mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac

☎ 06 01 08 16 27.



Nov habitat 87 :

Information et conseil sur la rénovation énergétique par France Renov

Permanence sur rendez-vous le **4^{ème} jeudi** de chaque mois de **14h à 17h** à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac ☎ 05 55 14 88 42 ou 📧 contact@novhabitat87.fr



Toute notre énergie
pour améliorer
votre logement



Direction Régionale de l'Economie de l'Economie de l'Emploi du Travail des Solidarités :

Information juridique en matière de législation du droit du travail. Permanence le **1^{er} vendredi** de chaque mois de **9h30 à 11h30**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac.

Prendre rendez-vous au ☎ 05 19 03 20 00



Conciliateur de justice :

Les prochaines permanences seront le **16 Janvier** et le **13 Février 2024** sur rendez-vous au ☎ 06 46 80 14 95 de 14h à 17h à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac.



Travaux terminés, en cours :

• Travaux en régie :

- Entretien des espaces verts
- Livraison de colis des Restos du cœur
- Ramassage des verres, plastiques et cartons dans les villages
- Manutention pour les manifestations
- Passage de la balayeuse dans le bourg 2 fois par semaine
- Remise en état de la fontaine à la Gorce
- Nettoyage d'un accotement à Lézinat
- Préparation pour un arbre un enfant
- Plantation du fleurissement d'hiver
- Installation des décorations de Noël
- Travaux de peinture dans les 2 logements communaux avenue du 8 mai 1945

• Travaux des entreprises :

• Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif se poursuivent secteur la Josnière ainsi qu'au camping. Un forage dirigé pour éviter de couper la rue Courty vers rue Notre dame a été réalisé.

La circulation des véhicules est toujours règlementée et ce, jusqu'à nouvel ordre (selon l'avancement des travaux). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le désagrément, nous vous remercions pour votre compréhension.

• Voies communales

Lors des travaux d'arasement d'accotements et curage de fossés, les entrées charretières non conformes (tuyaux diamètre 300) ou écrasées seront évacuées. Chaque propriétaire riverain pourra bénéficier d'une aide du service technique si besoin. Voir conditions sur demande.



L'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables

La loi n°2323-175 relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables permet aux communes de définir, après consultation du public, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner les principales filières d'énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, le bois énergie. Ces zones d'accélération ne seront toutefois pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Toutes les contraintes et servitudes applicables sur la commune demeurent opposables aux projets de toute nature au sein des zones d'accélération identifiées (par exemple les monuments historiques...).

Le Conseil Municipal a décidé de proposer les zones d'accélération suivantes :

- Energie photovoltaïque :
 - *Toutes les toitures et les parkings de plus de 500m² ainsi que les friches industrielles,
 - *Toitures et ombrières du site municipal « Salle des fêtes – stade »,
 - *Agri-photovoltaïque le long de la RD711 ;
- Energie éolienne : aucune zone ;
- Energie hydroélectrique : portion de la Gartempe qui traverse la Commune.

Du 2 au 20 janvier 2024, les remarques et propositions des administrés seront recueillies dans un registre mis à disposition au Secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

RECENSEMENT DE LA POPULATION JANVIER – FEVRIER :

Cette année, la commune de Châteauponsac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 Janvier 2024 ?

↳ **Contactez la mairie au 05 55 76 31 55**

Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Ils sont employés par la commune. Ils vous présenteront leur carte tricolore.

Nos agents recenseurs :



Nathalie



Sabine



Félicité



Christine



Roger



Annabelle

ACTIVITES A LA GARDERIE PERISCOLAIRE



Au menu des fêtes de la garderie périscolaire, nous vous proposons :

- En entrée
 - Un velouté de cartes de vœux
- En plat de résistance
 - Un émincé de Père Noël croquant avec son accompagnement de différents sapins étincelants
- En dessert
 - Des sourires, de la bonne humeur et des étoiles pleins les yeux



Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes



INFORMATIONS DIVERSES

PHARMACIES DE GARDE			
Pharmacie de Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 43			
Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr			
Dates	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
07.10.2024	Arnac-la-Poste	Bellac	La-Jonchère-saint-Maurice
14.01.2024	Azérables	Bellac	Saint-Priest-Taurion
21.01.2024	Châteauponsac	Magnac-Laval	Saint-Sulpice-Laurière
28.01.2024	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	Ambazac
04.02.2024	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	Bellac	Compreignac
11.02.2024	Lussac-les-Eglises	Magnac-Laval	Ambazac
18.02.2024	Saint-Sornin-Leulac	Le Dorat	Ambazac
25.02.2024	Arnac-la-Poste	Bellac	Razès
03.03.2024	Azérables	Magnac-Laval	Compreignac
10.03.2024	Bessines-sur-Gartempe	Bussière-Poitevine	Saint-Sulpice-Laurière

Optical Center Mobile :

Les prochaines consultations seront le **5 et 19 Janvier, le 2 et 14 Février 2024**. Parking de la Maison de santé à Châteauponsac. Prendre rendez-vous au ☎ 06 81 01 67 21.



Conseillère Numérique France Services



Une Conseillère Numérique France Services a pris ses fonctions depuis plusieurs mois au sein de la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace sur tout le territoire et est notamment présente sur notre commune, au sein de la bibliothèque intercommunale le mardi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous, n'hésitez pas à la contacter pour obtenir plus de disponibilités. Elle a déjà réalisé près de 500 accompagnements autour de différents sujets parmi lesquels : les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, rechercher sur internet, gérer ses mails, google maps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte... N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73.

Terrain / Maison

Résidence l'Age d'Or

1 Studio de 33 m², à meubler, dans la résidence autonomie (foyer logement) est actuellement disponible. Ce studio est destiné aux personnes autonomes, qui souhaitent rompre l'isolement, dans un cadre sécurisé. Pour tout renseignement et visite des locaux, merci de contacter le ☎ 05 55 76 53 23.



Parcelle de terrain lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire à vendre :

Une parcelle de terrain à bâtir située lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire, provenant de la division d'un lot, est en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter ☎ 05 55 76 31 55 (mairie).



A louer

- 3 av Charles de Gaulle 87300 Bellac – Claire Silva ☎ 05 55 68 03 97/ 07 61 94 66 71
L'Odhac 87 vous propose des logements du F1 à F4 sur Châteauponsac.



- A louer sympathique petite grange rénovée, dans un village proche de Châteauponsac.
loyer 400 euros rez de chaussée : cuisine ouverte sur le séjour, cellier, WC premier étage: mezzanine, 1 chambre avec dressing, grande salle de bains Chauffage: poêle à bois et convecteurs. Jardin. Tél 05 55 76 39 78

- A louer local commercial climatisé, centre-ville Tel 05 55 76 30 71

Ramassage des encombrants effectué par l'association MAXIMUM



Les personnes souhaitant faire ramasser leurs encombrants (bourg et villages) doivent impérativement **se faire inscrire au plus tard le 12 Janvier à midi** auprès du secrétariat de mairie ☎ 05 55 76 31 55 pour une collecte programmée **le 15 Janvier 2024**. Attention ce ramassage peut s'étaler sur plusieurs jours

Ramassage de tri sélectif dans les villages par le Service Technique communal

La collecte **du carton plié et du papier non humide** s'effectue les **semaines paires** ; sont exclues les briques de lait ou de jus de fruit car elles contiennent de l'aluminium. La collecte **des bouteilles de verre et celle de plastique s'effectuent de manière séparée les semaines impaires**. Merci de respecter **strictement** les consignes affichées dans chaque point de collecte. Facilitons le travail du service technique, il s'agit d'un service rendu aux habitants des villages, si cette situation persiste la collecte sera suspendue dans les villages qui ne respectent pas le bon usage des lieux de collecte.

Mélanger les déchets recyclables aux déchets ménagers et notamment alimentaires oblige nos agents à effectuer des opérations supplémentaires, c'est à dire un nouveau tri ...

Horaires de la déchetterie

Déchetterie ZA la Croix du Breuil 87250 Bessines sur Gartempe ☎ 06 20 91 97 82 (badge d'accès obligatoire). Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Fermé les mardis, dimanches et jours fériés.

Déchets à ne pas mettre dans sa poubelle

Les piles, les batteries ou les ampoules : il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie.

Les déchets d'équipements électroniques : le SYDED gère cette récupération. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

Les huiles moteur et autres huiles de vidange : vous devez les déposer à la déchetterie du SYDED.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

Recyclage des cartouches d'encre

Nous vous informons qu'un bac de collecte est à votre disposition pour déposer vos cartouches d'encre usagées à la Mairie et à France Services. Ces cartouches sont collectées en vue de leur recyclage ou leur réemploi par une association qui reverse une partie de ces gains à l'association « Enfance et Partage ».

Pourquoi composter ?

Diminuer

le volume de mes ordures ménagères

Réduire

mes apports de déchets verts en déchèterie

Produire

un amendement gratuit pour mon jardin et ne plus utiliser d'engrais chimiques

Comment fonctionne le compostage ?



Les déchets subissent une décomposition en présence d'oxygène, due à l'action d'organismes décomposeurs (bactéries, champignons, vers de compost).



Le processus aboutit à la production d'un amendement naturel : le compost. Incorporé à la terre, **il restitue la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires aux plantes.**



Il améliore la structure du sol. Dans les sols argileux, **il allège la terre et favorise le drainage.** Dans les sols sableux, **il donne du corps à la terre et renforce sa capacité à retenir l'eau.**

Le matériel

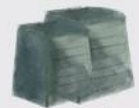
Le compostage peut se faire en tas ou dans un composteur,

En tas



Vous pouvez faire deux tas différents, ou former un andain d'1m de haut sur 1m de large.

Dans un composteur



Il est recommandé d'avoir au moins deux composteurs, pour respecter l'état d'avancement des matières : un pour les apports frais, et un pour les matières en fin de maturation.

Dans tous les cas, il est conseillé de couvrir votre compost, avec un couvercle pour les bacs, ou avec une bâche respirante pour les tas. Cela permet d'éviter le dessèchement en été et l'excès d'eau en cas de pluie, tout en laissant circuler l'air.

Les déchets compostables

OUI

Déchets de cuisine

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Marc de café avec le filtre
- Sachet de thé en papier
- Coquilles d'œufs, coquillages et escargots écrasés

EN PETITES QUANTITÉS

- Produits animaux (viande, poisson, laitages)

NON

- Etiquettes des fruits
- Élastiques et ficelles des bottes de légumes
- Huiles, graisses

Déchets de jardin

- Feuilles mortes
- Tailles de haies broyées
- Déchets du potager et mauvaises herbes
- Paille, foin

- Tonte de gazon
- Résineux (thuyas, cyprès, pin, sapin...)

- Plantes traitées chimiquement
- Branches non broyées

Déchets ménagers non alimentaires

- Litière des animaux
- Bouquets fanés
- Serviettes et mouchoirs en papier,
- Boîtes d'œufs en carton, rouleaux de papier toilette et essuie-tout (en petits morceaux)

- Cendres de bois

- Cartons imprimés, tissus, papiers glacés
- Sacs et poussières d'aspirateur
- Mégots de cigarettes
- Cendres de charbon
- Couches
- Litières minérales

Bon à savoir

Tonte de gazon : il est recommandé de l'utiliser comme paillis et de ne composter que le surplus. Pour composter de gros volumes, il est préférable de le faire en tas, en y mélangeant des matières brunes et en le brassant très régulièrement.

Litière : les litières végétales des animaux herbivores se compostent sans soucis. En revanche, la litière des animaux carnivores doit être compostée 2 ans et le compost obtenu ne doit pas être utilisé au pied de plantes comestibles (il est recommandé de la composter à part).

Cendres de bois : il est recommandé d'épandre directement la cendre sur la terre du jardin (à utiliser avec précaution).

DES GAULOIS A CHATEAUPONSAC



Le dernier bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin (BSAHL, t. 146, 2018, p. 260) fait mention de Châteauponsac. Voici la courte citation : "À Châteauponsac, le site protohistorique de La Combe¹ a livré des vestiges remontant à la période de transition entre les premiers et seconds âges du Fer".

En effet, en 2016, lors d'un travail de nivellement, M. Claude Mathieux mit à jour des fragments de céramiques différents de ses précédentes trouvailles. Il fit prévenir le Service régional de l'Archéologie en la personne de M. Jacques Roger, ingénieur d'études à la Direction régionale des Affaires culturelles du Limousin.

Ce dernier avait déjà travaillé sur la commune, mettant notamment en évidence, en relation avec la porte Peyrine, environ 25 mètres d'un rempart de l'Antiquité tardive², constitué de blocs de granite de grand appareil gallo-romain en réemploi : dispositif unique en Limousin et dont il faut chercher loin des éléments de comparaison.

Une fouille d'urgence fut donc décidée pour le site de La Combe, d'abord en mai puis en décembre. Approximativement, l'âge du Fer s'étend sur le premier millénaire avant notre ère, avant la conquête romaine, et se divise en deux parties à peu près égales : le premier âge nommé Hallstatt et le second, La Tène³. C'est en raison d'un fragment de poterie graphitée (fig. 1) qui, en Limousin, ne se trouve plus à la période de La Tène, que le site a été estimé "à la période de transition entre les premiers et seconds âges du Fer", c'est-à-dire vers 450 ans avant notre ère. Mais, à ce jour, les nombreux fragments de poterie trouvés n'ont pas fait l'objet d'une expertise qui seule permettra de définir une date précise.

La zone fouillée correspond à une sorte de décharge d'un lieu habité, probablement très proche mais qui n'a pas été situé. Ont été trouvés, outre plusieurs dizaines de kilos de poteries (fig. 1-3), communes ou graphitées, six fusaïoles (fig. 4), révélant une activité de tissage, des morceaux de torchis, appartenant à des murs d'habitations, deux lames de silex et un couteau à lame en fer, très oxydé, des morceaux de dalles polies et, témoin de parure, un fragment de bracelet en lignite (fig. 5). En outre, un sol rubéfié était en relation avec ce qui aurait pu être un four de potier.

Les circonstances ne permettaient pas une fouille plus étendue, c'est néanmoins un jalon chronologique intéressant car, si le territoire de Châteauponsac a livré des vestiges plus anciens (Préhistoire) et plus récents (période gallo-romaine), on ne connaissait rien de l'époque gauloise.



Association Notre Terroir



¹ Le lieu-dit Lacombe ou La Combe, sur la commune de Châteauponsac, se situe au sud de la Gartempe, sur la route départementale menant à Saint-Pardoux.

² L'ensemble daterait d'une période allant du 4^e au 7^e siècle de notre ère. Pour accéder à l'article de J. Roger : https://www.persee.fr/doc/aquit_0758-9670_2019_num_35_1_1620

³ Le premier âge du Fer (Hallstatt) s'étend entre 800 et 450 avant notre ère, le second (La Tène), entre 450 et 50 avant notre ère.

« Toutes les annonces et leurs réponses éventuelles sont sous la responsabilité de leur auteur »



Damien Debousset - Lascoux Châteauponsac ☎ **06 62 24 65 24** ✉ damiendebousset@gmail.com
Installé depuis le 1^{er} décembre 2023 je vous propose mes services pour des travaux d'électricité en bâtiment (dépannages, rénovations ou neufs).
Je reste à votre disposition pour d'éventuels devis

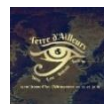


PAT ASSIST - Patricia BONVALET, 18 avenue Jean Moulin 87290 Chateauponsac
☎ **07 82 07 29 12** ou ✉ patriciabonvalet@gmail.com

Saisie de lettres, rapports ou tous autres documents.

MANON FERRAND
photographe **Manon Ferrand**, 18 place de la république – Châteauponsac ☎ **07 60 65 82 13**
✉ manonferrand.photographe@gmail.com

Chers habitants de notre belle commune,
En cette nouvelle année, c'est avec une immense joie et une profonde gratitude que je m'adresse à vous. Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit riche en bonheur. L'année écoulée m'a offert une expérience exceptionnelle en tant que photographe des écoles maternelles et primaires. Participer à la réalisation des photos scolaires a été un grand privilège, et je remercie les enseignants, les élèves et leurs parents pour leur collaboration enthousiaste.
En cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous annoncer de nouveaux services au sein de mon activité. Je propose désormais des prestations de numérisation et de restauration de photos, qu'elles soient récentes ou anciennes. Si vous souhaitez redonner vie à vos souvenirs en images, je suis là pour vous accompagner.
Pour plus de détails sur ces services et leurs tarifs, je vous invite à consulter mon site internet : <https://manonferrandphotographe.fr>. N'hésitez pas à m'appeler au 0760658213 pour toute information supplémentaire. Si je ne réponds pas immédiatement, n'hésitez surtout pas à me laisser un message vocal. Je me ferai un plaisir de vous rappeler dans les plus brefs délais.
Je vous souhaite à tous une année remplie de moments inoubliables, de réussite et de bonheur. Merci de me permettre de faire partie de votre histoire visuelle. Bien à vous,
Manon Ferrand



Institut Terre d'ailleurs 14 rue Jeanne d'Arc ☎ **05 55 47 32 27** terredailleurs@outlook.fr

Un doux message, cher lecteur, afin de transmettre au travers de ce bulletin, l'énergie du cœur et remercier mes chers collègues de l'institut Terre d'ailleurs, Gaetan (gaetanlenordiste), tatoueur, Cindy, pierceuse (erapiercing), sans oublier Léa, notre p'tiote esthéticienne, pour leurs présences, leurs rires, leurs dynamismes et leurs implications sans verbes dans cette Team du tonnerre. Puis, Vous, oui Vous, tous et toutes qui permettez à cette entreprise de s'épanouir, à travers vos encouragements, votre fidélité, Vous qui nous permettez de grandir chaque jour pour vous proposer le meilleur, je vous remercie et vous souhaite..... Non pas une Bonne Année 2024, mais une année où vous profiterez de vous-même pour prendre soin de vous, de vos proches, de vous ouvrir aux autres afin de vous enrichir dans cette belle énergie de cœur et de ne pas oublier que « La beauté des choses existe dans l'esprit de celui qui les contemple » (David Hume).

Les articles qui suivent sont rédigés par les membres des associations ; la municipalité n'intervient pas ni dans les contenus, ni pour effectuer des corrections. Rappel : l'utilisation du blason de Châteauponsac est réservée strictement aux documents officiels de la commune. Pour des raisons de place dans le bulletin municipal, vous devez nous faire parvenir soit un article à insérer soit une affiche correspondant à l'activité et non les deux et **l'article devra avoir une longueur maximum d'une demi-page**

NOTE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Merci de penser à déclarer en mairie, (si possible) **1 mois** à l'avance, vos demandes d'autorisation de débit de boissons, les demandes d'arrêtés ou d'occupation de voirie et bien entendu les demandes de prêt de matériel.



F.N.A.C.A

Le comité FNACA de Châteauponsac a tenu son assemblée générale le vendredi 27 octobre 2023 à la salle culturelle Jean Sénamaud. Le président Jean-Louis GAULIER ouvre la séance, en présence de Michel GERMANAUD adjoint représentant Monsieur le Maire, René BARRIAT président d'honneur, Jean-Pierre GAILDRAUD membre du secrétariat départemental et délégué de la Commission Mémoire Histoire, une trentaine d'adhérents, donateurs et plusieurs épouses. Il remercie l'assemblée, demande d'observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés. Trois décès depuis la dernière assemblée générale du 9 novembre 2022.

Le secrétaire Jean-Claude GAUMOT fait lecture du rapport des activités et commémorations liées au monde combattant : Dimanche 19 mars, commémoration du "Cessez le feu" fin de la guerre d'ALGERIE, TUNISIE, MAROC, célébrée le matin à Rancon, Balledent et l'après-midi à Saint-Amand-Magnazeix et Châteauponsac ; Samedi 15 avril, "retrouvailles festives" au restaurant " Hôtel de France" à Bessines-sur-Gartempe, un agréable moment passé avec 51 convives présents et heureux de se retrouver ; Dimanche 21 mai, une sortie pour la journée avec le transporteur LECOMTE à Martel et ses environs dans le Lot, journée très enrichissante à la découverte de la culture des truffes ; Vendredi 21 octobre, conseil d'administration ; Vendredi 27 octobre, assemblée générale.

Le trésorier Yves LABUSSIÈRE, après avoir salué l'assemblée, fait état du bilan financier préalablement approuvé par les vérificatrices aux comptes. Une trésorerie saine et rassurante pour le moment. Il donne le nombre actuel d'adhérents soit 79 dont 17 veuves et 21 donateurs fidèles au comité.

Le président Jean-Louis GAULIER demande aux membres de l'assemblée un vote pour l'approbation des comptes-rendus des activités et des finances, tous les deux adoptés à l'unanimité. Conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts du comité, l'assemblée générale annuelle élit le bureau pour un an. Le président Jean-Louis GAULIER fait part de la démission des membres du bureau et lance un appel aux volontaires ; aucune candidature ne s'étant manifestée, le bureau est renouvelé dans son intégralité. Il passe la parole à Michel GERMANAUD adjoint mais aussi donateur, qui félicite le comité et l'encourage à continuer malgré les difficultés de chacun. Il informe de l'avancée des travaux de l'église qui se terminent ce mois-ci.

Jean-Pierre GAILDRAUD prend la parole à la demande du président, présente l'historique de la guerre d'ALGERIE, rappelle que la date du "Cessez le feu" du 19 mars a été décidée par le Président Valéry GISCARD D'ESTAING. L'assemblée le remercie de son intervention par des applaudissements.

Pour clôturer l'assemblée générale, le président Jean-Louis GAULIER invite les membres présents à prendre le verre de l'amitié offert par le comité.





LES RESTOS DU COEUR

Les Nouvelles des Restos du Cœur

L'équipe des Restos du Cœur à Chateauponsac vous souhaite tous nos meilleurs vœux pour 2024. En novembre, les Restos du Cœur ont lancé leur 39ème campagne. Malgré la hausse d'inflation et l'aggravation de la pauvreté, nous assurons une aide alimentaire gratuite et inconditionnelle à ceux qui bénéficient de notre service ici à Chateauponsac. Comme toujours, nous sommes reconnaissants au conseil municipal et au supermarché de Chateauponsac pour le soutien qu'ils nous apportent.

Nous soutenons actuellement 26 ménages, et 47 personnes chaque mardi de l'année.

Les Événements à Venir

Une collecte nationale aura lieu organisée le week-end du vendredi 1 au dimanche 3 mars 2024. L'équipe de Chateauponsac sera au supermarché tout ce week-end. Nous comptons sur vos dons ! Merci.

Infos Pratiques

Nous sommes ouverts pour recevoir des dons de vêtements tous les mardis matin de 9h à 12h et pour accueillir les bénéficiaires de 14h à 16h30 Salle Jules Ferry, Chateauponsac. Tel : 05 55 76 93

En ce moment nous sommes en recherche des bénévoles pour développer nos activités. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques heures à nous consacrer régulièrement un mardi. Vous rejoindrez une équipe sympathique de bénévoles.



LES AMIS DES FLEURS

Les amis des fleurs vous informent que la prochaine assemblée générale aura lieu samedi 27 janvier 2024 à 15 heures à la salle culturelle. Pensez à vous munir de votre carte 2023 pour le tirage de la tombola. A cette occasion aura lieu la remise des prix pour le concours de fleurissement. Nous comptons sur votre présence.

Le président André Lester, la vice-présidente Béatrice Pericaud



LE COMITE D'ANIMATION

Le Comité d'animation cherche son nouveau bureau

Le bureau du comité d'animation tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre participation à chaque manifestation que nous avons organisée ! Nous tenons à remercier également tous les bénévoles qui nous aident régulièrement ou ponctuellement, ainsi que la municipalité qui répond toujours présente lorsqu'on a besoin. Le marché de Noël a eu lieu le 17 décembre dernier et nous avons eu plaisir à organiser cet événement tant attendu en cette fin d'année.

Nous tenons également à vous inviter lors du loto qui sera organisé **le samedi 17 Février** à la salle des fêtes de Châteauponsac. En effet, tous les bénéfices de celui-ci seront reversés **au téléthon** !

Le comité d'animation dispose d'une équipe très motivée pour animer Châteauponsac. Il dispose d'un local (mis à disposition par la mairie), de matériels et de fonds nécessaires à tout cela ainsi que du soutien de la municipalité.

Une partie de son bureau actuel va s'orienter vers d'autres activités et laisser donc la place disponible.

Vous aimez que notre belle ville de Châteauponsac soit animée ? Vous avez des idées sur ce qui serait bien d'organiser à Chateauponsac ? Venez rejoindre notre équipe motivée et continuer cette aventure !

Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter, soit par téléphone au 06 56 67 34 79, soit par email à calchateauponsac@gmx.fr ou auprès des bénévoles.

Festivement,

Le comité d'animation



THEATRE ET COMPAGNIE

L'Assemblée générale de Théâtre et compagnie aura lieu le samedi 13 Janvier 2024 à 10h00 à la salle Jules Ferry



JUDO CLUB CHATELAUD

L'année 2023 se termine sur de bonnes notes pour le Judo Club Châtelaud.

Le 20 octobre dernier, Gérard Bayle a eu l'honneur de remettre la cinquième ceinture noire du club en moins d'un an, à sa co-présidente Marie Moreau. Après plus de quinze ans au sein du club de Chateauponsac, sa récompense est arrivée après beaucoup de travail et de persévérance.

Le jeudi 16 novembre, le club a reçu le troisième prix des clubs les plus méritants de la Haute-Vienne. Sur plus de 1000 clubs dans le département, le JC Châtelaud est le seul club de judo à être récompensé cette année. Ce prix est une belle récompense pour tous les efforts fournis par le club, les bénévoles, les partenaires et par les communes qui hébergent nos 3 sections : Chateauponsac, Razès et Saint Léger la Montagne.

Le 25 novembre dernier le club a reçu une étape du tournoi régional benjamins où 116 judokas sont venus défendre les couleurs de leur club venus d'un peu partout dans la région Nouvelle Aquitaine !

Le mardi 5 décembre au soir, le travail de trois de nos bénévoles a été récompensé avec la remise de diplôme d'honneur des bénévoles 2023 organisé par le comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la Haute-Vienne. Ainsi, lors de cette cérémonie, Stéphanie Baron, Anthony Bayle et Jérémie Jammet ont reçu leur diplôme lors de la journée mondiale du bénévolat. Il n'est jamais trop tard pour faire des séances d'essais et nous serons ravis de vous accueillir !

En attendant, le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



ASSOCIATION DE COORDINATION D'AIDE A DOMICILE ET PORTAGE DE REPAS

Lors du conseil d'administration du 22 juin 2023, Mme Chantal MATHIEU-MARTIN a souhaité quitter son poste de présidente qu'elle occupait depuis plus de 10 ans. Mme Nadège ROUAULT a été élue pour lui succéder. A cette occasion, M. le Maire, Gérard RUMEAU, a mis à l'honneur Mme Chantal MATHIEU-MARTIN et lui a remis la médaille de la commune en remerciement de son engagement personnel auprès des personnes âgées du canton de Chateauponsac. Les intervenantes et les employés de l'association lui ont offert un cadeau accompagné de messages qui n'ont pas été sans l'émouvoir.





AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le samedi 9 décembre 2023 s'est déroulée la cérémonie de la Sainte Barbe, sainte patronne, protectrice des sapeurs-pompiers. Rétrospective de l'année 2023, remises de diplômes, de grades, de médailles par de nombreux élus, représentant du SDIS et devant un public nombreux. Nous remercions tous les commerçants, artisans, représentants d'associations, collègues des centres voisins, sans oublier les familles de s'être déplacés. Merci également au traiteur Karine et Emmanuel Ardillon et au Dj Jeremy.

Le dimanche 17 décembre, le Père Noël est passé par le centre de secours avec un peu d'avance pour distribuer les cadeaux aux enfants de sapeurs-pompiers ainsi qu'aux adultes, nous avons pu passer un agréable moment autour d'un goûter mélangeant toutes les générations.

Pour conclure, nous sommes ravis de vous annoncer que le Centre de Secours de Châteauponsac célébrera prochainement son 70ème anniversaire !

Rejoignez-nous lors de cette journée spéciale le **samedi 25 mai 2024** pour célébrer ensemble ces décennies de service, au programme : exposition, démonstrations, rencontres, repas spectacle et bal !

Dans le prochain bulletin se trouvera plus de détails sur cette journée ainsi qu'un coupon d'inscription à ce repas animé par le cabaret Revue Prestige.

N'oubliez pas de noter cette date et à bientôt !



AMICALE DES RETRAITES

Le 19 Octobre, en présence de Michel Germanaud, 1^o Adjoint, représentant la municipalité, une centaine d'adhérents ont participé à notre Assemblée Générale. Après validation des activités de l'exercice écoulé, Deux nouveaux conseillers ont été élus : Mme Bousquet Monique et Mr Péricaud Pierre. Puis nous avons mis à l'honneur les conseillers qui ont cessé leurs fonctions, après s'être investis de nombreuses années dans l'Amicale : Mmes Dutheil Marcelle, Delage Françoise et Mrs Barriat René, Carbelaud Guy, Thomas Jean Claude. Le repas, servi par "L'Hôtel de France " a clôturé cette journée. Le samedi 4 Novembre, malgré une météo capricieuse (tempête), les 36 participants à la Sortie-Spectacle de l'Ange Bleu sont revenus "enchantés". Le Dimanche 12 Novembre, environ 110 personnes ont participé à notre Thé-Dansant.

- Cet article a été rédigé avant notre Repas de Noël du Jeudi 14 Décembre. A ce jour, 120 personnes sont inscrites. Le repas sera servi par le traiteur "Boulette" de Blond.

- Nos activités reprendront le dimanche 28 Janvier 2024 à 14h.30, avec l'organisation d'un Super Loto à la Salle des Fêtes. (Bon d'achat de 250 Euros et nombreux lots de valeur/ la Tombola et son jambon/ Pâtisseries et buvette sur place).

- NOUVEAU = L'Amicale va mettre à la disposition de ses adhérents son local pour organiser des "Jeux de Société". Les membres du Conseil à contacter sont : Mmes Geay Marie-Claude (0555767122) ou Bousquet Monique (0975225792).

Les membres du Bureau et du Conseil vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année. Le Président : JC.Peyrichoux.

ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE CHATEAUPONSAC



La sécheresse a laissé place à des précipitations fréquentes et soutenues durant ce dernier trimestre ce qui a permis à nos cours d'eau de retrouver un niveau convenable. Les opérations de nettoyage vont reprendre début 2024 afin d'offrir aux pêcheurs des parcours toujours entretenus se rallongeant un peu plus chaque année.

Le traditionnel repas de fin d'année offert par l'AAPPMA aux bénévoles et à leurs conjoints a eu lieu dimanche 10 décembre dans la salle Jules Ferry. C'est un bon moment de convivialité et il est très important de se retrouver après une année riche en interventions et travaux. Une pensée pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous.

Les bénévoles ont participé lundi 11 décembre 2023 à un alevinage sur la Semme et la Gartempe comprenant : 200 kg de gardons, 70 kg de tanches, 20 kg de sandres, 20 kg de brochets pour un total de 2414.30 €. 60kg de truites fario seront déversés sur la Semme entre le pont de la Bergère et le pont du Marandé avant l'ouverture.

L'assemblée générale de l'AAPPMA aura lieu dimanche 03 mars 2024 à 10 heures salle culturelle.

Amis pêcheurs et sympathisants vous êtes les bienvenus. Les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024. Les cartes de pêche 2024 sont en vente depuis le 15 décembre 2023.

Vous pouvez vous les procurer sur www.cartedepeche.fr, ou chez notre dépositaire « Le café presse Châtelaud » 14 place Mazurier à Châteauponsac.

Le président, Jean-Michel Latouille.



MUSEE RENE BAUBEROT

VOEUX ET BILAN DE L'ANNÉE

Les membres de l'Association Notre Terroir vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024, en espérant vous accueillir pour (re)découvrir les collections du musée, qui se sont enrichies au fil du temps.

En 2023, l'association a fêté ses 80 ans. **Deux expositions** ont été mises en place pour l'occasion : une histoire de l'association de 1943 à nos jours et une évocation de l'enfance entre les années 1930 et 1960. Le musée a accueilli **2200 visiteurs**, a organisé **des conférences et des animations** à destination des enfants pendant les vacances.

Ces actions ont remporté un vif succès.

ANIMATION ENFANTS EN FÉVRIER 2024

Plusieurs sessions d'**un atelier, dédié à l'horlogerie et à la mesure du temps**, seront organisées pour les 6-12 ans, pendant les vacances, entre le 17 février et le 4 mars.

Plus d'informations : www.museechateauponsac.fr - Facebook & Instagram

APPEL AUX DONNS

Nous vous encourageons à **soutenir financièrement l'association dans ses activités au musée**.

Tout don sera le bienvenu et donnera lieu à la délivrance d'un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts de 66%.

Vos dons sont à adresser à "Association Notre Terroir - Mairie - 87290 Châteauponsac".

Nous vous en remercions par avance.

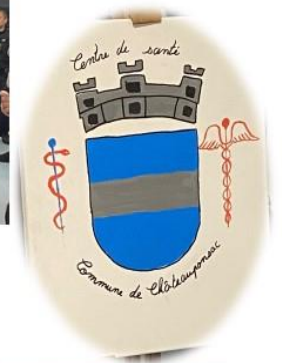
VIE LOCALE



Commémoration du 11 novembre



Inauguration Centre de Santé Commune de Châteauponsac Le 17 Novembre 2023





1 arbre 1 enfant 



Le 26 Novembre 2023



MARCHÉ DE NOËL LE 17 DECEMBRE 2023





Repas des Aînés

dimanche 25 Février 2024



Ce repas est offert par la municipalité aux aînés d'au moins 70 ans résidant sur la commune*.

Leur conjoint accompagnant âgé de moins de 70 ans devra régler une participation de 20 Euros par chèque bancaire

Coupon réponse à retourner avant vendredi 9 février 2024, dernier délai, auprès du secrétariat de mairie. Inscription obligatoire accompagnée du règlement éventuel (20 € par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public). Toute personne non inscrite ne sera pas acceptée.

Monsieur et/ou Madame (Nom et Prénoms) assistera au repas des aînés.

Adresse

Nombre de personnes de 70 ans et plus ou (rayer la mention inutile)

Nombre de personnes de moins de 70 ans ou (rayer la mention inutile)

Signature

« Dans le respect des règles sanitaires en vigueur »

*Si la personne, en raison d'une difficulté de mobilité, a besoin d'un accompagnant, ce dernier devra s'acquitter de 20 Euros par chèque bancaire. Les personnes qui souhaitent participer au repas et qui n'ont aucun moyen de transport peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie lors de l'inscription.

LES AMIS DES CHATS

CHATEAUPONSAC

BRIC A BRAC

Samedi 10
et
Dimanche 11 février 2024



de 14 à 18 h

Entrée libre

Salle des fêtes

Bibelots, vêtements, livres, vaisselle, linge, jardinerie, vidéos, jouets, luminaires...

Le Bric à Brac ne pourra se tenir que dans la limite des dispositions sanitaires qui seront en vigueur à ces dates.

10255

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'association « Les amis des chats » est l'unique exposante à ce bric à brac

17 FEVRIER 2024

LOTO

à la salle des fêtes de
Châteauponsac



21h

Debut du loto
ouverture des portes à 20h15

A gagner



jusqu'à 300€ de bons d'achats à intermarché

TOMBOLA
sur place

Les bénéfices de cette manifestation iront pour le

Téléthon



**BUVETTE ET GOURMANDISES
SUR PLACE**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE